

DEDICATED



Baromètre « Déchets Entreprise 2015 »

réalisé pour



Juin 2015



Présentation de l'étude	3
1. Contexte et objectifs de l'étude	4
2. Méthodologie et échantillons	5
3. Description de l'échantillon	6
Principaux résultats	
1. Evaluation des connaissances	8
1.1. Connaissance de la quantité de déchets produits par l'entreprise	9
1.2. Connaissance du coût de la gestion des déchets produits par l'entreprise	10
2. Evaluation des pratiques	10
2.1. La pratique du tri sélectif	10
2.2. Possession ou non d'un contrat de collecte pour des déchets spécifiques	11
3. Perceptions de la production et gestion des déchets	12
3.1 Mesure de la connaissance des obligations relatives aux déchets produits par l'entreprise	12
3.2. Adéquation à des affirmations sur la gestion des déchets	13
3.3. Mesure de la connaissance des politiques relatives aux déchets	14
3.4. Notoriété de trois concepts liés à la gestion des déchets	15
3.5. Notoriété de Bruxelles Environnement	16
3.6. Efficacité de la politique des pouvoirs publics en matière de déchets	17
4. La recherche d'information sur la gestion des déchets	18
4.1. La recherche d'information spontanée	18
4.2. Des entreprises suffisamment informées ?	19
4.3. Support et lieu de la recherche d'information	20
4.4. Intérêt à l'égard des aides à la gestion de déchets	21
5. Evaluation des connaissances de la législation sur le tri des déchets et sa pratique	22
5.1. Obligations de tri adaptées à l'activité ?	22
5.2. Connaissance des obligations liées au tri sélectif	23
Synthèse	24



Présentation de l'étude



1. Contexte et objectifs de l'étude

- En 2010, la Région bruxelloise a adopté son 4^{ème} Plan de prévention et de gestion des déchets. Bruxelles Environnement doit établir le bilan de la mise en œuvre du plan déchet en 2015. Dans cette perspective, un premier sondage a été réalisé auprès des entreprises de la Région de Bruxelles-Capitale. Les principaux objectifs de ce sondage sont de cerner:
 - les perceptions, connaissances et comportements des entreprises bruxelloises en matière de prévention et de gestion des déchets, en particulier sur:
 - ✓ l'obligation de tri / le contrat de collecte,
 - ✓ certaines prescriptions pertinentes du plan déchets,
 - ✓ la prise en compte de nouvelles méthodes de gestion durable des matières (optique ressources, économie circulaire, économie de la fonctionnalité, etc.),
 - ✓ des outils de gestion publique des déchets: BWN, SERD, AEE, etc.
- Il est envisagé de répéter cette enquête à priori tous les 2,5 ans (approche barométrique) afin qu'elle constitue un élément d'évaluation de chaque processus du Plan. Une fois le processus actuel d'évaluation terminé, il sera décidé si une adaptation du Plan ou bien l'édition d'un nouveau Plan devrait avoir lieu. En somme, l'objectif de l'enquête ci-présente est de disposer à court terme d'une première enquête (« *modeste mais significative* ») afin d'étoffer l'évaluation en cours du 4^{ème} plan déchets.
- C'est dans ce contexte bien précis que Dedicated a été commissionné par Bruxelles Environnement afin de réaliser une telle enquête auprès des entreprises bruxelloises.



2. Méthodologie

- L'univers de référence (c'est-à-dire la population étudiée) est constituée d'entreprises / organisations dont le siège d'exploitation est bruxellois, qu'elles soient entièrement belges ou filiales de groupes étrangers. Au sein de chaque entreprise / organisation, la personne responsable de la prévention et/ou de la gestion des déchets a été interrogée.

- Au cours de cette enquête:
 - **N = 203 entreprises bruxelloises** ont été interrogées par téléphone (CATI: Computer Assisted Telephone Interviewing) à partir de notre call center de Bruxelles,
 - ces enquêtes ont été réalisées entre le 12/05 et le 27/05/2015,
 - la durée moyenne d'administration du questionnaire a été d'environ 11 - 12 minutes,
 - les enquêtes ont été réalisées par des enquêteurs professionnels (francophones et bilingues (FR + NL)) qui ont été briefés en profondeur sur les objectifs de l'étude,
 - le questionnaire était composé de questions fermées ou semi-fermées (c'est-à-dire pré-codées avec possibilités d'enrichissements),
 - le questionnaire utilisé, intégrant les différents objectifs, a été soumis à l'approbation de Bruxelles Environnement,
 - une phase pilote (ou phase de test) a été réalisée avant d'interroger l'échantillon principal. Il en est ressorti que le questionnaire était beaucoup trop long. Dès lors, une version adaptée plus courte du questionnaire a été soumise par Bruxelles Environnement
 - les répondants ont été sélectionnés aléatoirement à partir des pages d'Or de la Région de Bruxelles-Capitale,
 - aucun incentive n'a été offert aux répondants de l'enquête.



3. Description de l'échantillon

- L'objectif initial était de réaliser N = 200 enquêtes. Nous avons réalisé N = 203 enquêtes au final.
- Des informations générales sur les organisation / sociétés sondées ont été collectées afin de pouvoir réaliser des sous-analyses par la suite (« breaks ») entre les différents profils d'organisations / entreprises. Ainsi, les organisations / entreprises interrogées ont été regroupées en 3 catégories, à savoir: « Bureau », « Horeca », et « Commerce ». Cette dernière catégorie a été particulièrement difficile à interroger car les personnes appartenant à ce groupe-cible ne disposent pas de temps pour répondre à l'enquête (des clients peuvent venir à tous moments dans leur commerce) contrairement au secteur Horeca qui ont plus de temps pour répondre en dehors des heures de « table ». De même, les personnes du groupe-cible « Bureau » sont plus facilement disponibles pour répondre à une enquête. Nous avons obtenu moins de répondants pour la cible « Commerce » et avons dès lors redressé l'échantillon final pour nos analyses sur base d'1/3 de répondants pour chaque secteur d'activité (en d'autres mots, chacun des 3 secteurs d'activité « pèse » de manière similaire dans les résultats consolidés finaux).
- Compte tenu de la taille « limitée » de l'échantillon final, nous préconisons de focaliser principalement sur l'échantillon total pour analyser les résultats plutôt que sur les sous-échantillons. Ainsi, la marge d'erreur maximale sur l'échantillon total (N = 203) est $\pm 6,9\%$. Veuillez trouver ci-dessous un descriptif de l'échantillon obtenu:

	Echantillon brut		Total Redressé	
Secteurs d'activité				
Bureau	87	43%	68	33%
Horeca	80	39%	68	33%
Commerce	36	18%	67	33%
Nombre de travailleurs				
1	40	20%	48	24%
2 à 4	92	45%	87	43%
5+	71	35%	68	33%
Communes				
Nord	54	27%	58	29%
Centre	91	45%	85	42%
Sud	58	29%	59	29%
TOTAL	203		203	



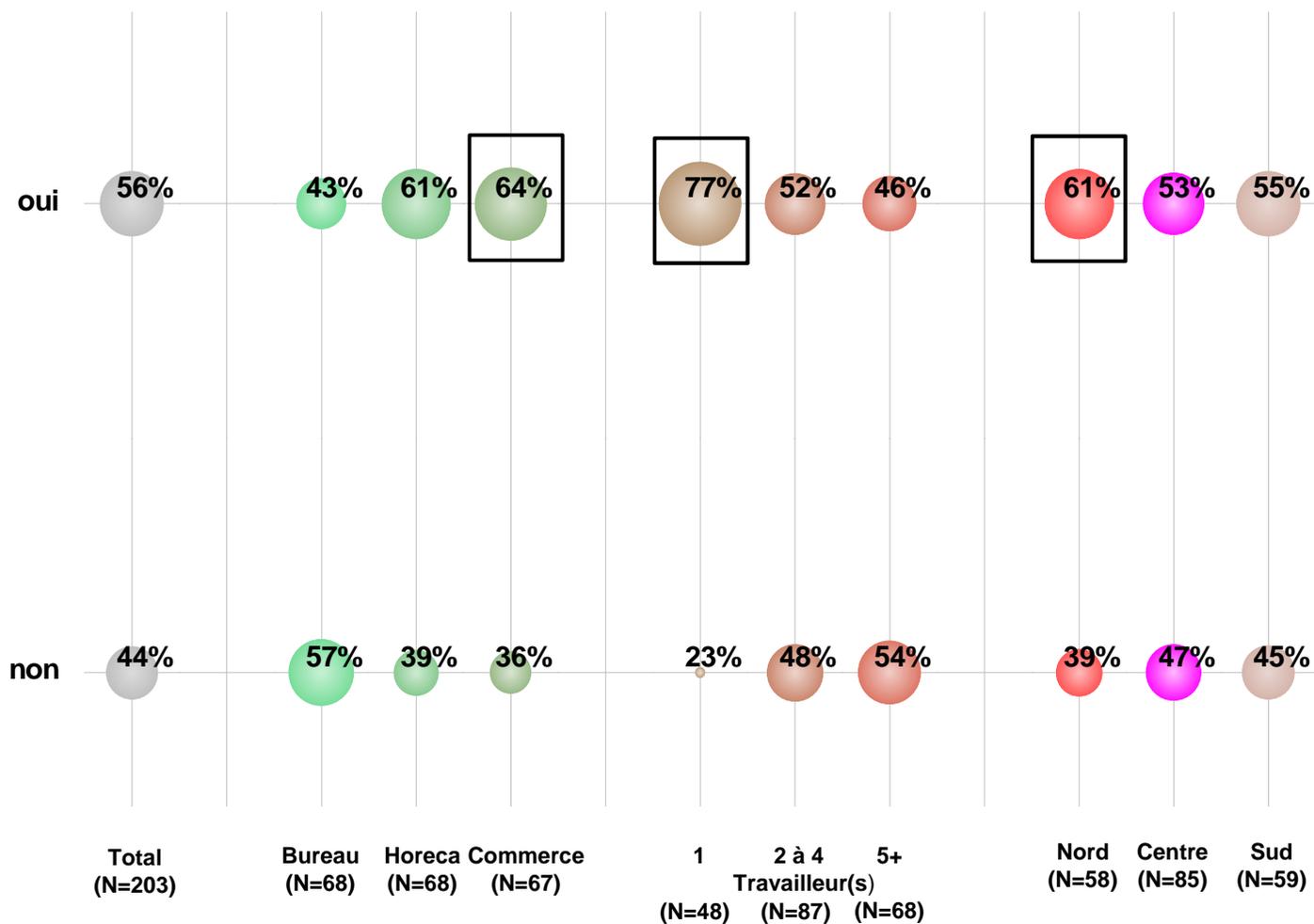
Principaux résultats



1. Evaluation des connaissances

1.1. Connaissance de la quantité de déchets produits par l'entreprise

Q. Connaissez-vous, ne serait-ce qu'approximativement, la quantité de déchets produits par votre entreprise chaque semaine ?

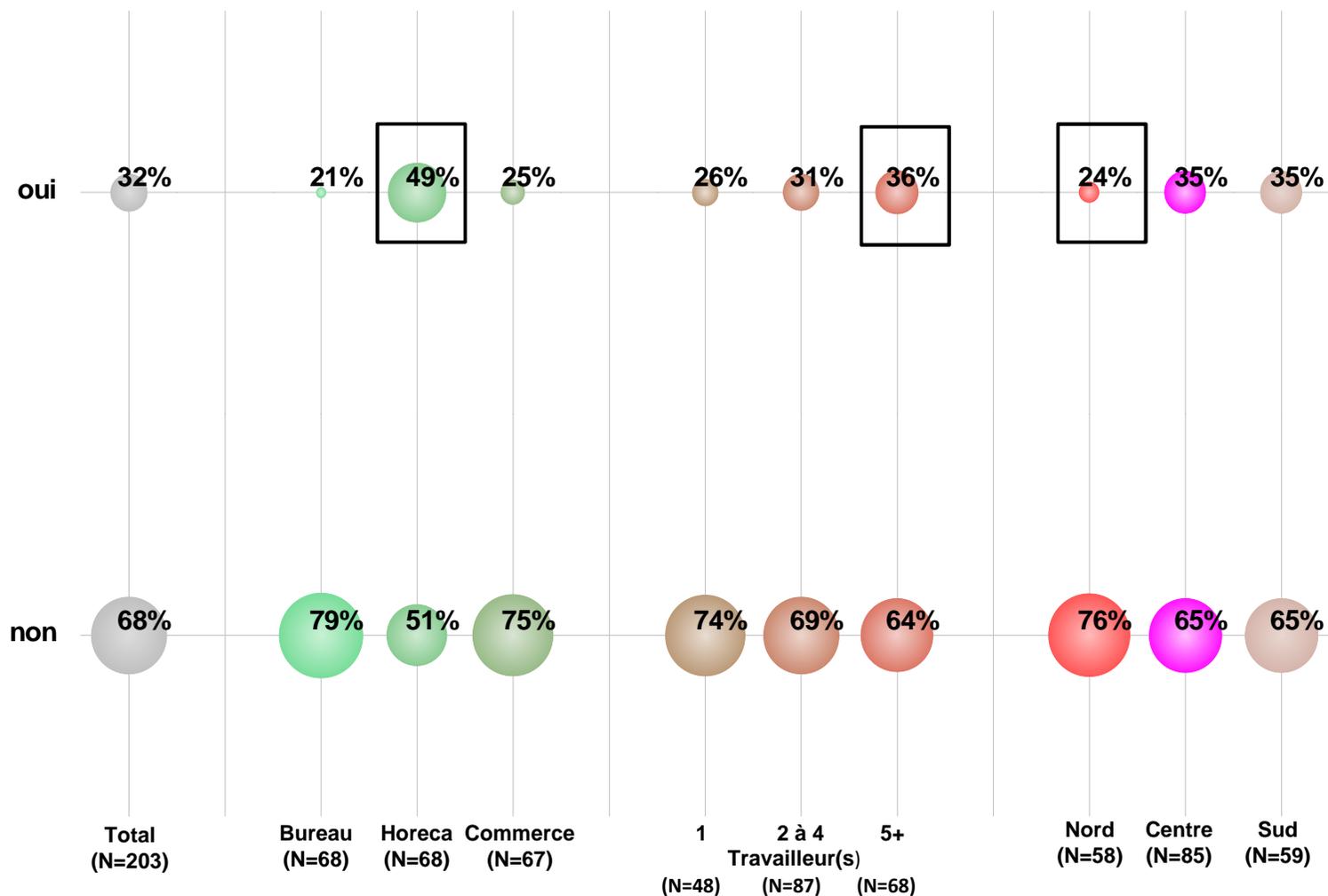


[% réponses assistées ; base : échantillon total : N = 203]



1.2. Connaissance du coût de la gestion des déchets produits par l'entreprise

Q. Connaissez-vous, ne serait-ce qu'approximativement, le coût de la gestion des déchets produits par votre entreprise?



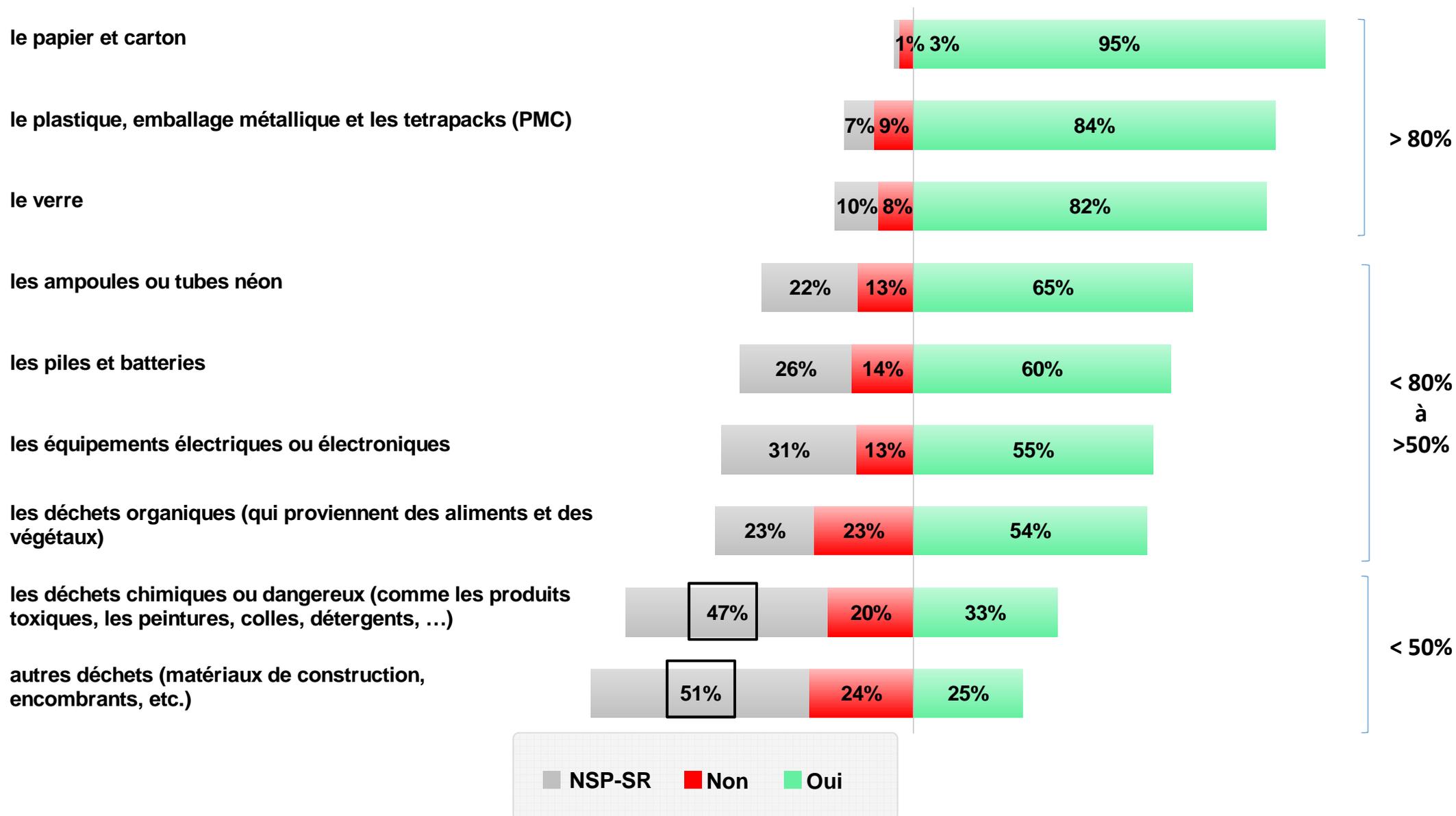
[% réponses assistées ; base : échantillon total : N = 203]



2. Evaluation des pratiques

2.1. La pratique du tri sélectif

Q. Pouvez-vous me dire dans quelle mesure vous triezy les déchets suivants ?

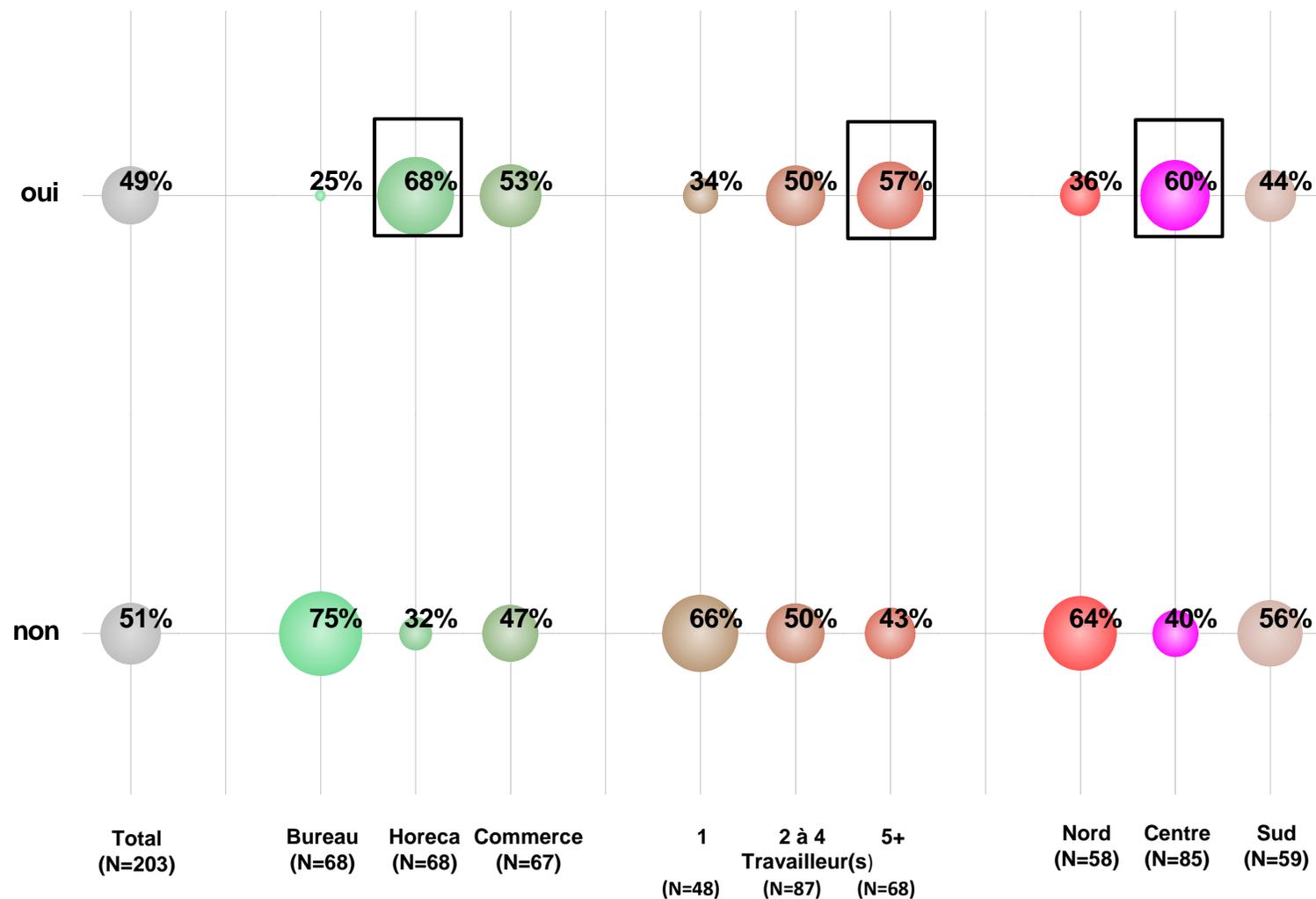


[% réponses assistées ; base : échantillon total : N = 203]



2.2. Possession ou non d'un contrat de collecte pour des déchets spécifiques

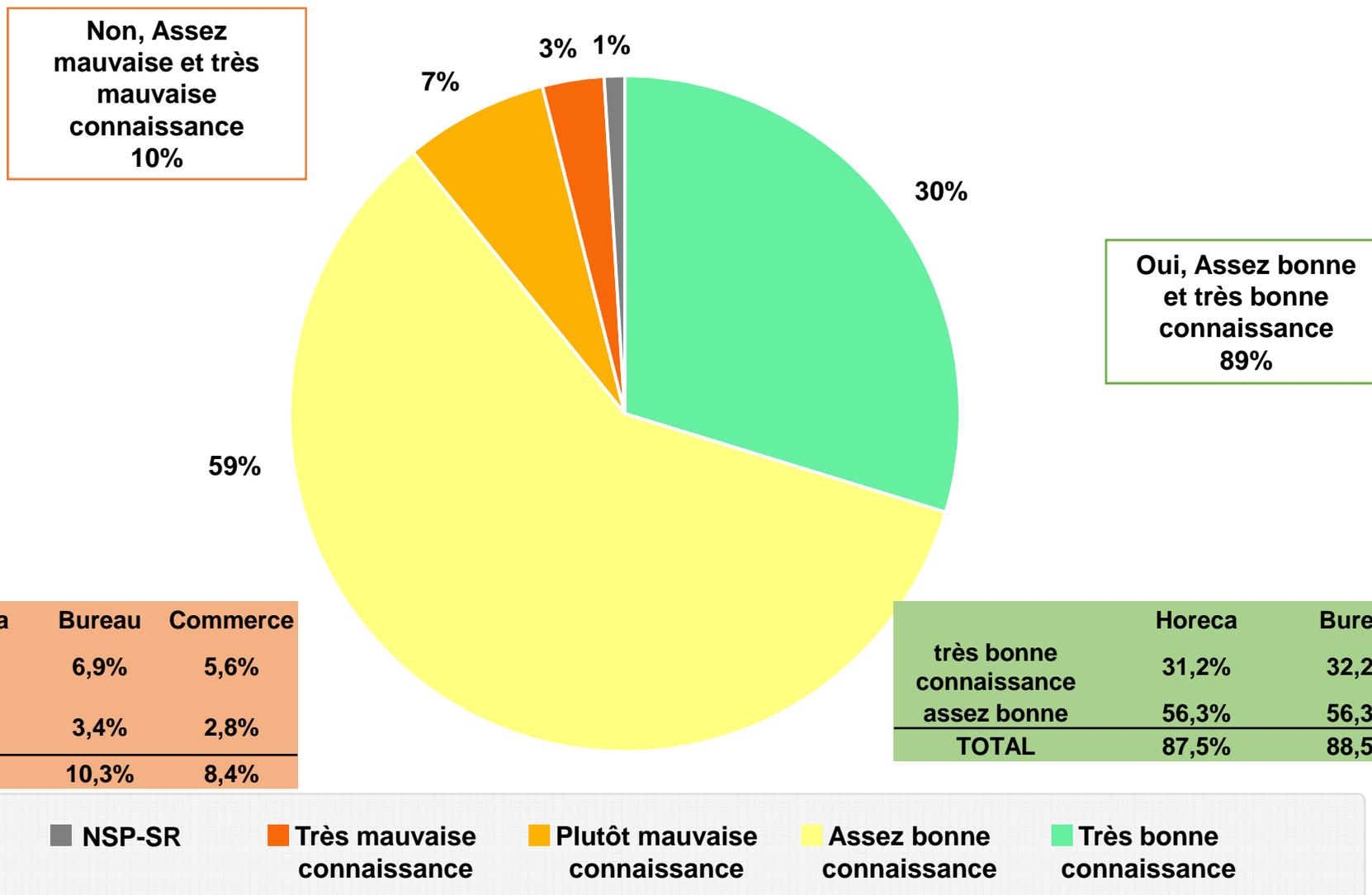
Q. Avez-vous un contrat de collecte pour certains de vos déchets ?



3. Perceptions de la production et gestion des déchets

3.1. Mesure de la connaissance des obligations relatives aux déchets produits par l'entreprise

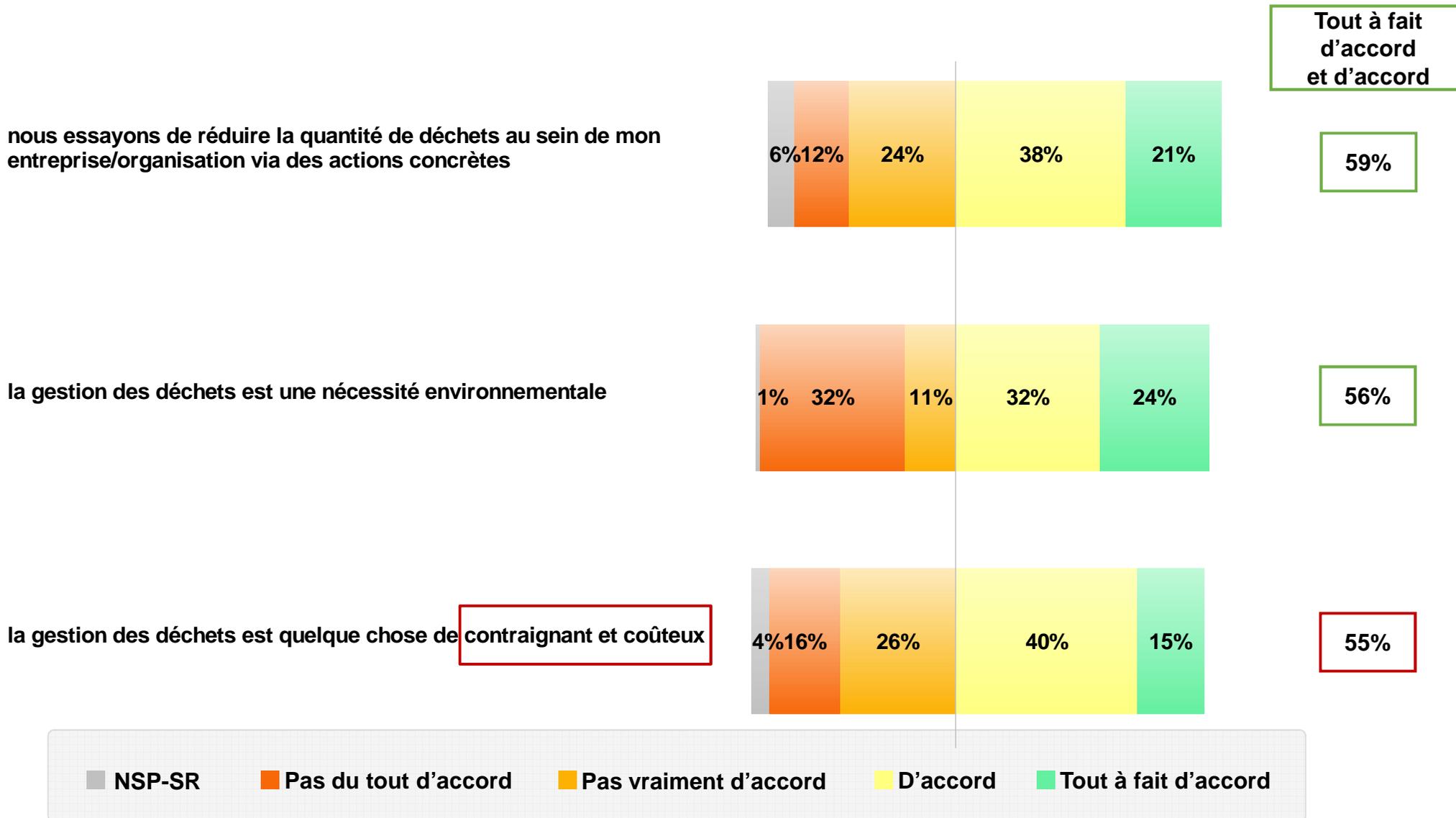
Q. De manière générale, avez-vous le sentiment de bien connaître les obligations relatives aux déchets générés par votre entreprise/organisation ?





3.2. Adéquation à des affirmations sur la gestion des déchets

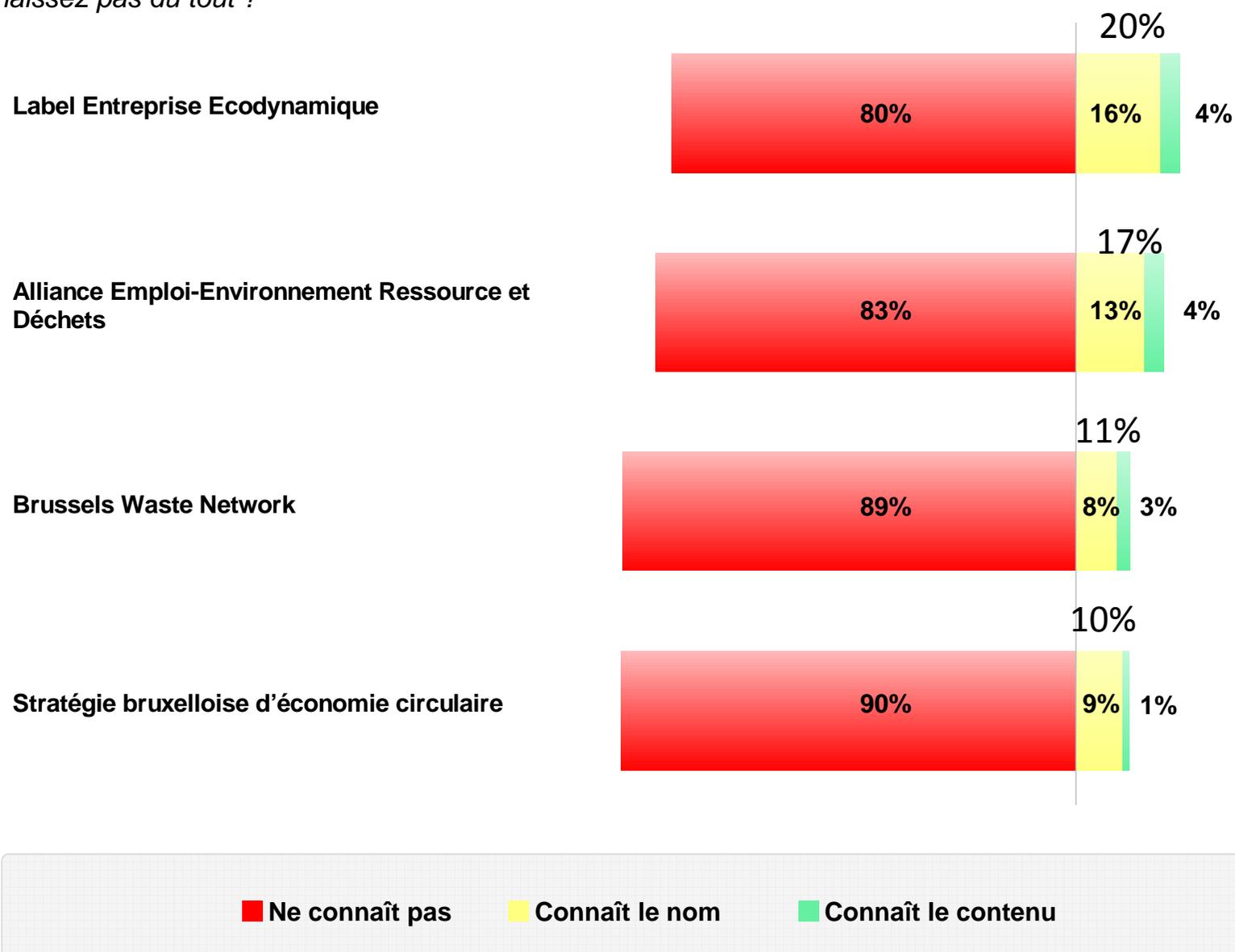
Q. Dans quelle mesure êtes-vous d'accord avec les affirmations suivantes ? Vous pouvez être tout à fait d'accord, d'accord, pas vraiment d'accord ou pas du tout d'accord.





3.3. Mesure de la connaissance des politiques relatives aux déchets

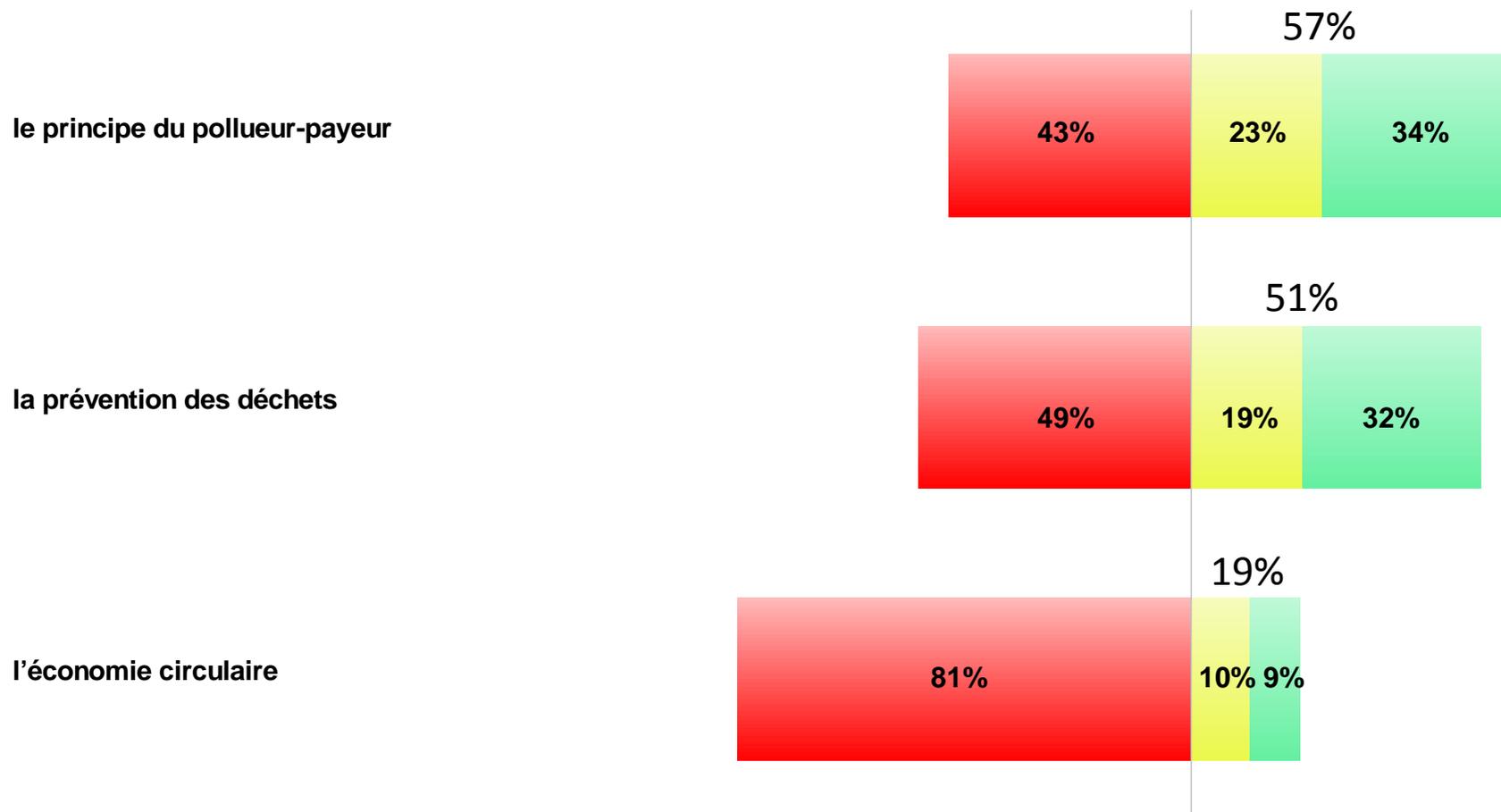
Q. Connaissez-vous les politiques suivantes qui sont relatives aux déchets ? Pour chaque initiative, pouvez-vous préciser si vous en connaissez son contenu, si vous la connaissez uniquement de nom ou si vous ne la connaissez pas du tout ?





3.4. Notoriété de 3 concepts liés à la gestion des déchets

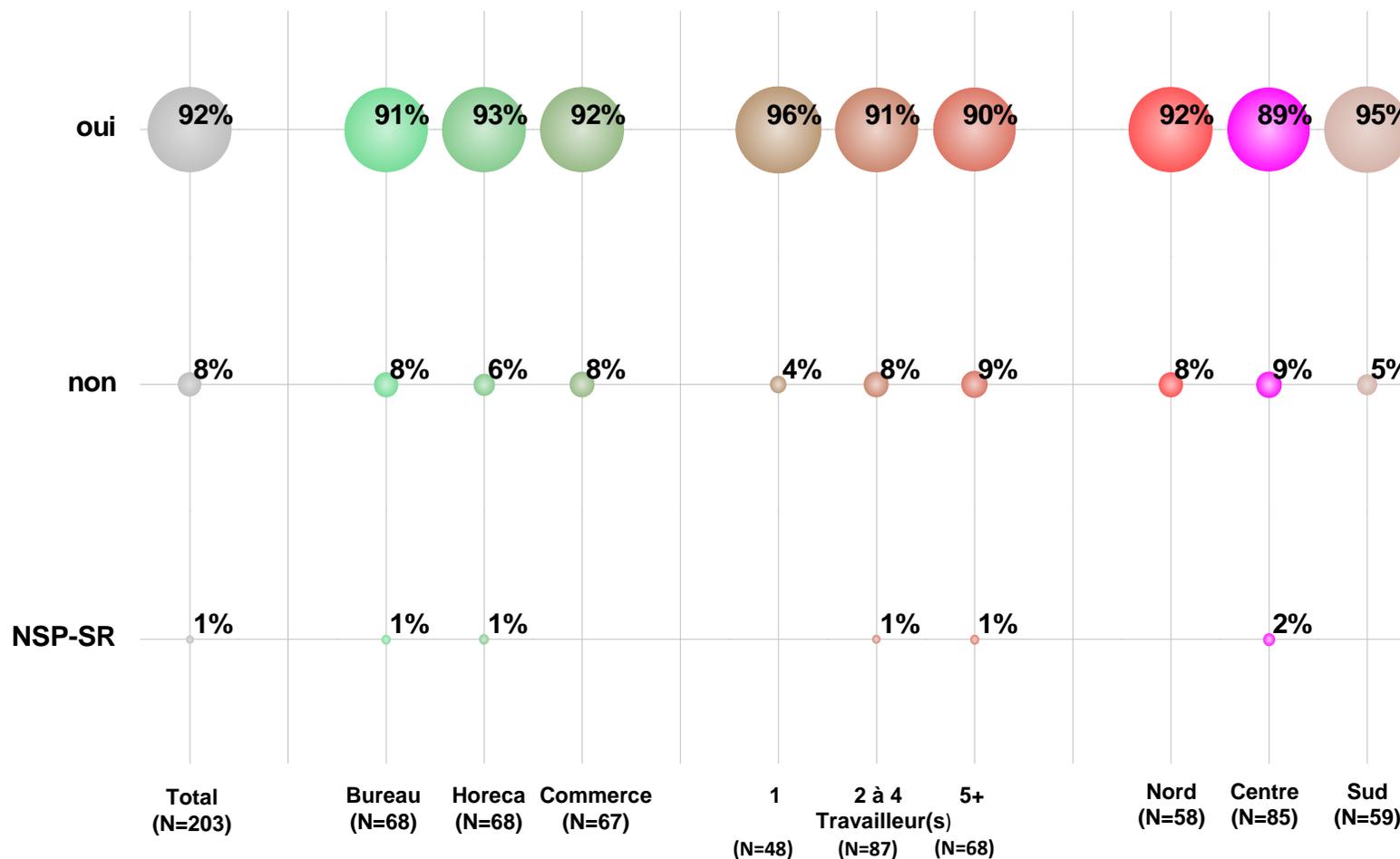
Q. Connaissez-vous les concepts liés à la gestion des déchets suivants ? Pour chacun d'eux, pouvez-vous préciser si vous en connaissez son contenu, si vous le connaissez uniquement de nom ou si vous ne la connaissez pas du tout ?





3.5. Notoriété de Bruxelles Environnement

Q. Connaissez-vous, ne serait-ce que de nom, Bruxelles Environnement ?

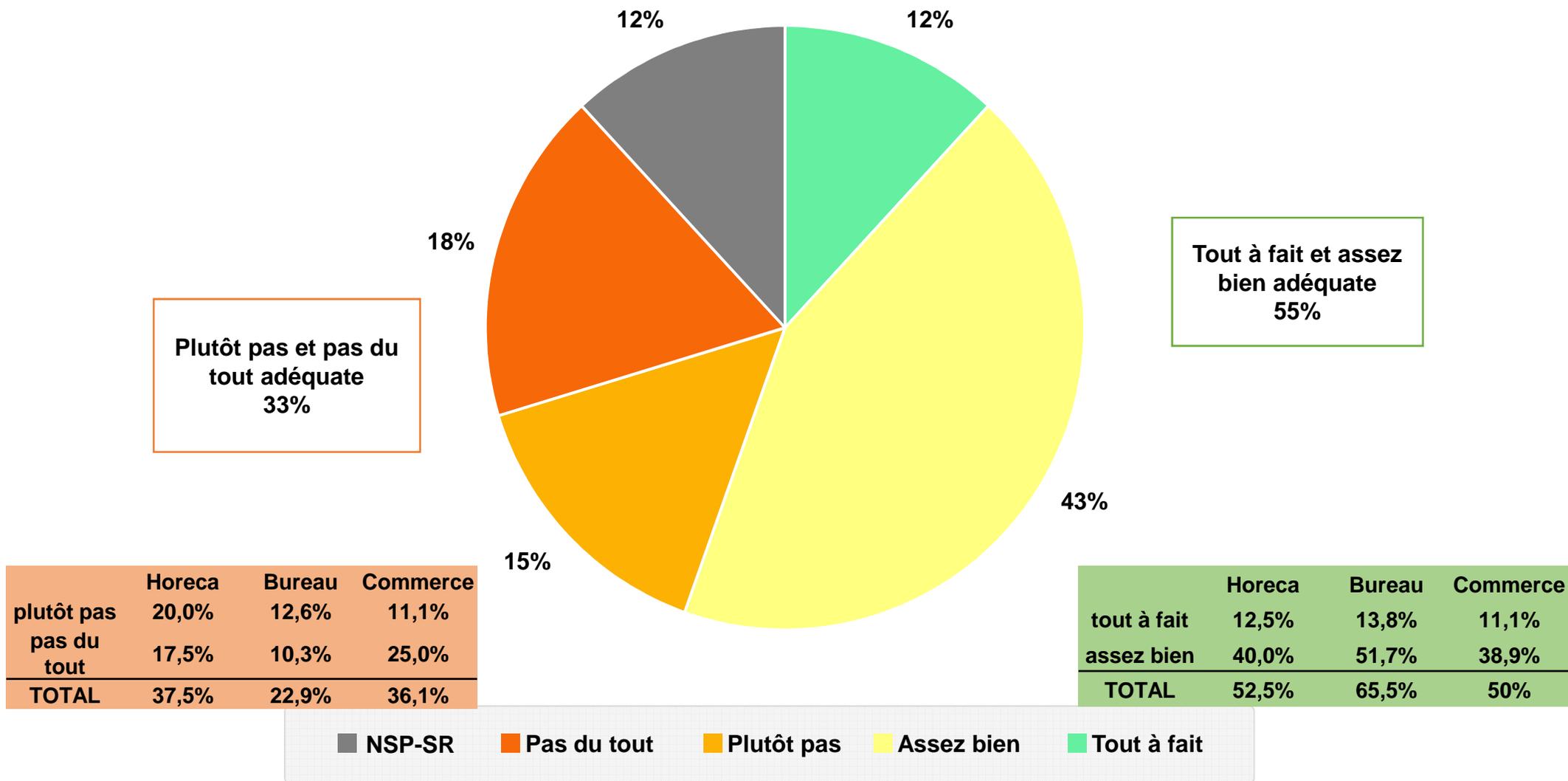


[% réponses assistées ; base : échantillon total : N = 203]



3.6. Efficacité de la politique des pouvoirs publics en matière de déchets

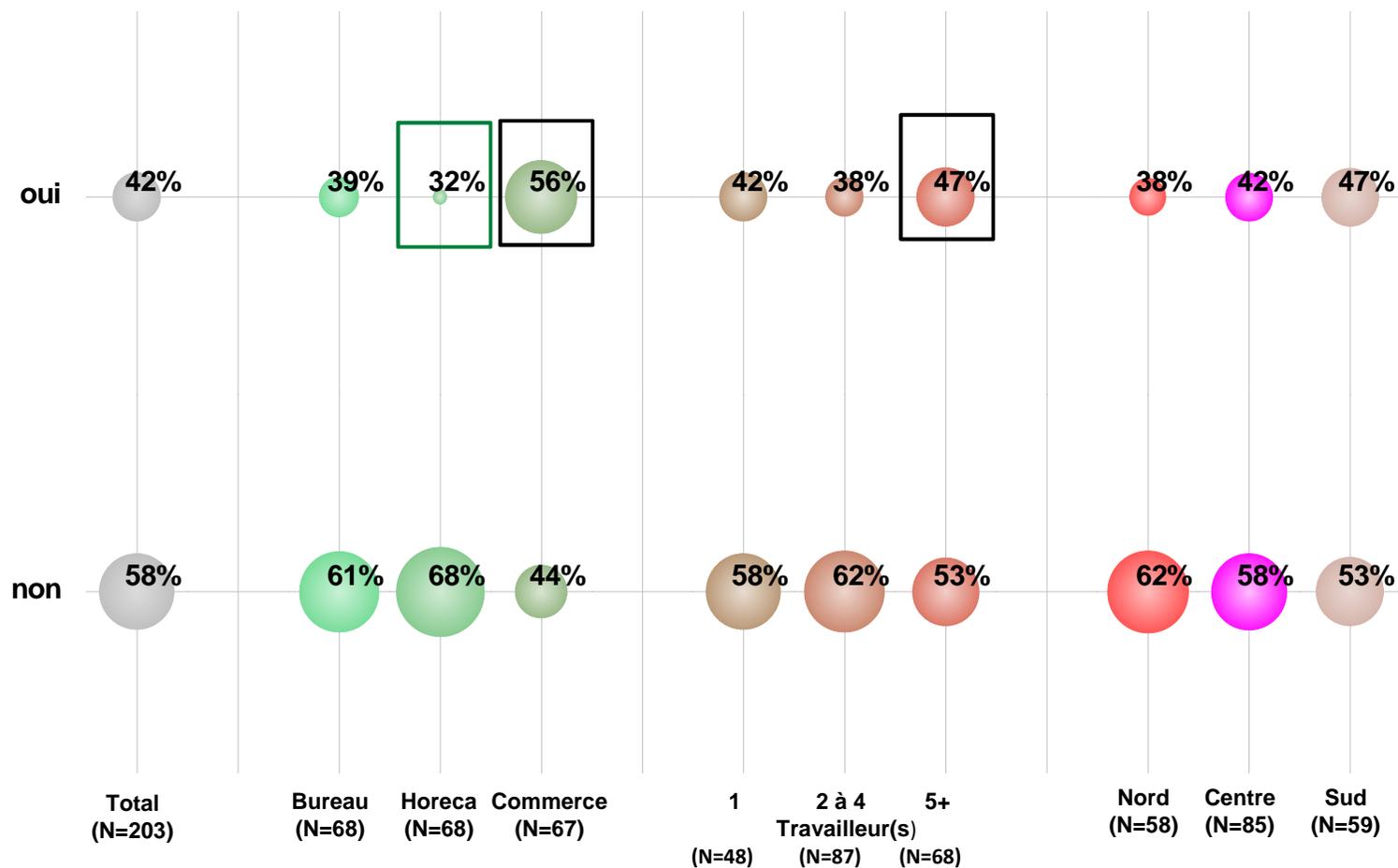
Q. *Considérez-vous que la politique des déchets menée par les pouvoirs publics est adéquate ?*



4. La recherche d'information sur la gestion des déchets

4.1. La recherche d'information spontanée

Q. Avez-vous déjà recherché de l'information pour vous aider à gérer vos déchets ?

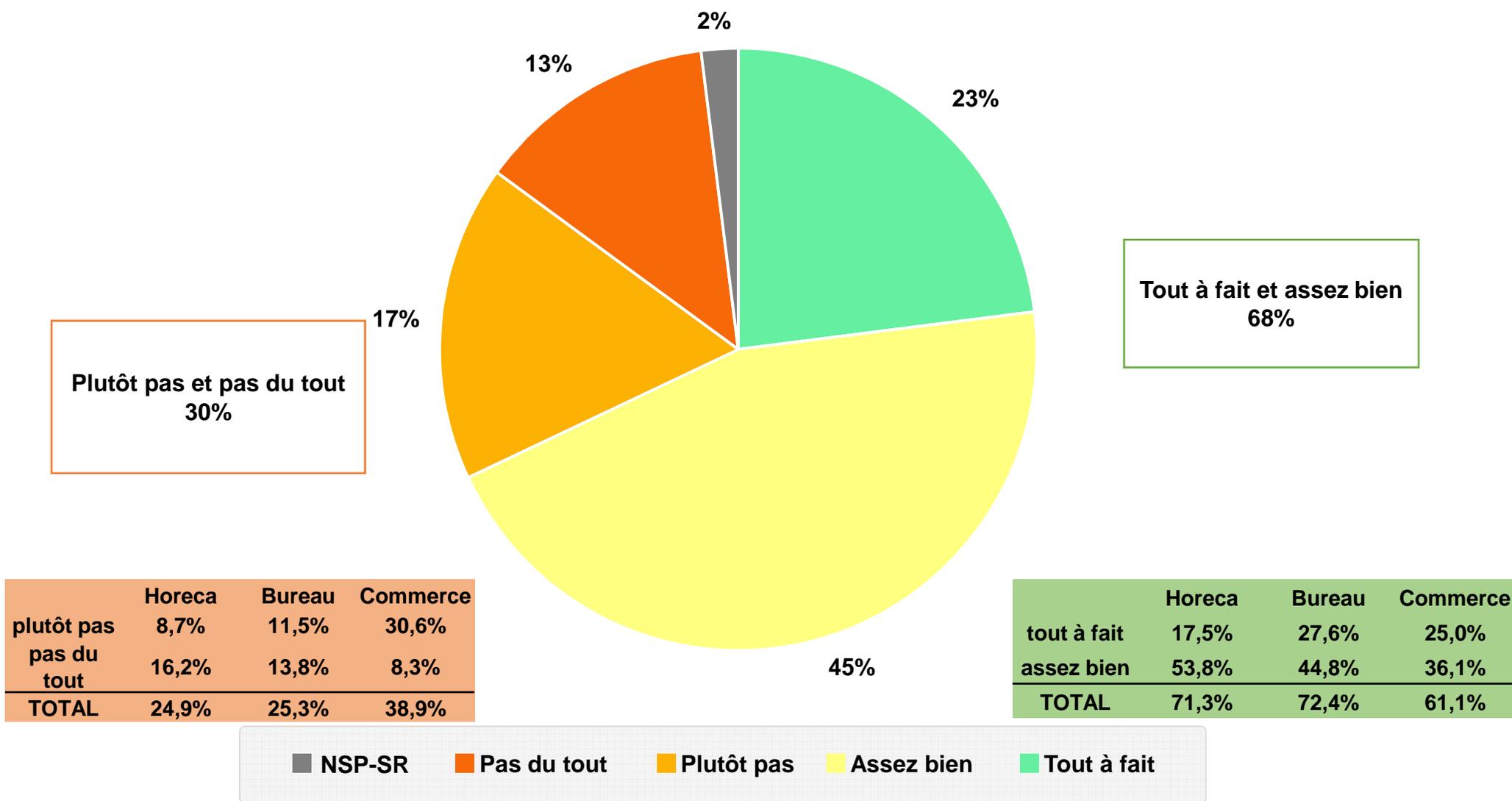


[% réponses assistées ; base : échantillon total : N = 203]



4.2. Des entreprises suffisamment informées ?

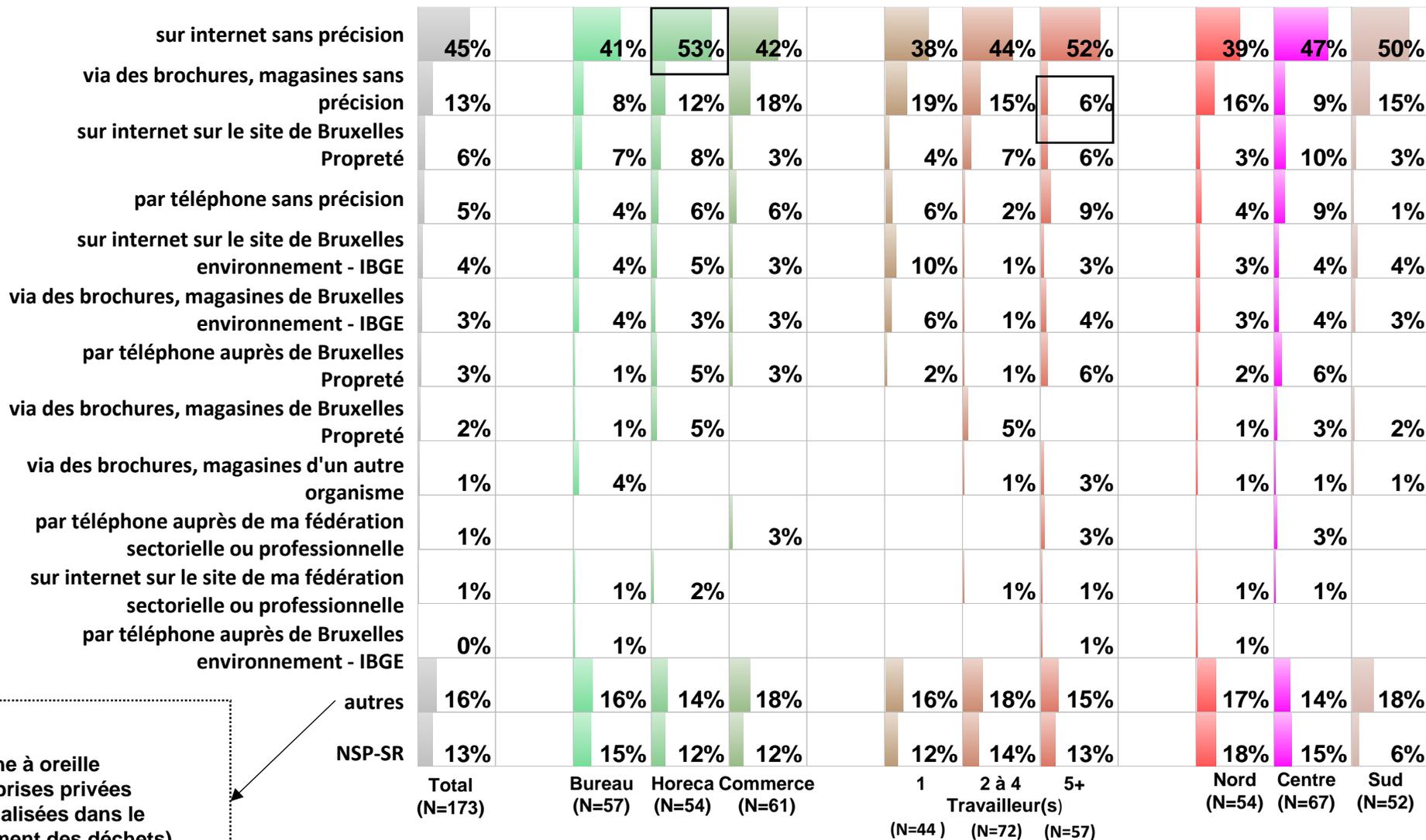
Q. *Considérez-vous que vous disposez de toute l'information souhaitée pour organiser la gestion de vos déchets ?*





4.3. Support et lieu de la recherche d'information

Q. Où avez-vous déjà recherché de l'information ?

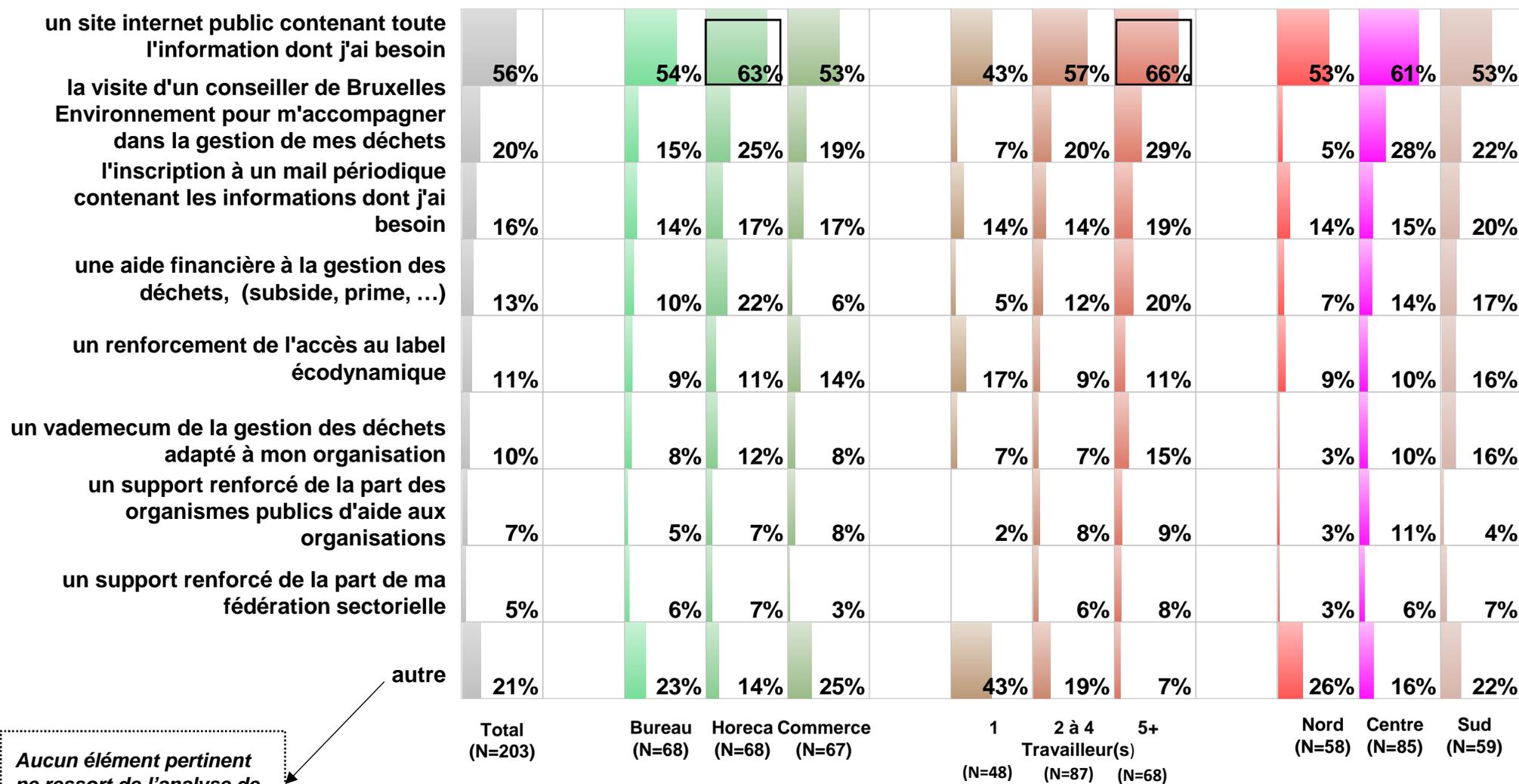


- Bouche à oreille
 - Entreprises privées (spécialisées dans le traitement des déchets)



4.4. Intérêt à l'égard des aides à la gestion de déchets

Q. Parmi les aides à la gestion des déchets suivantes, lesquelles vous intéresseraient ?

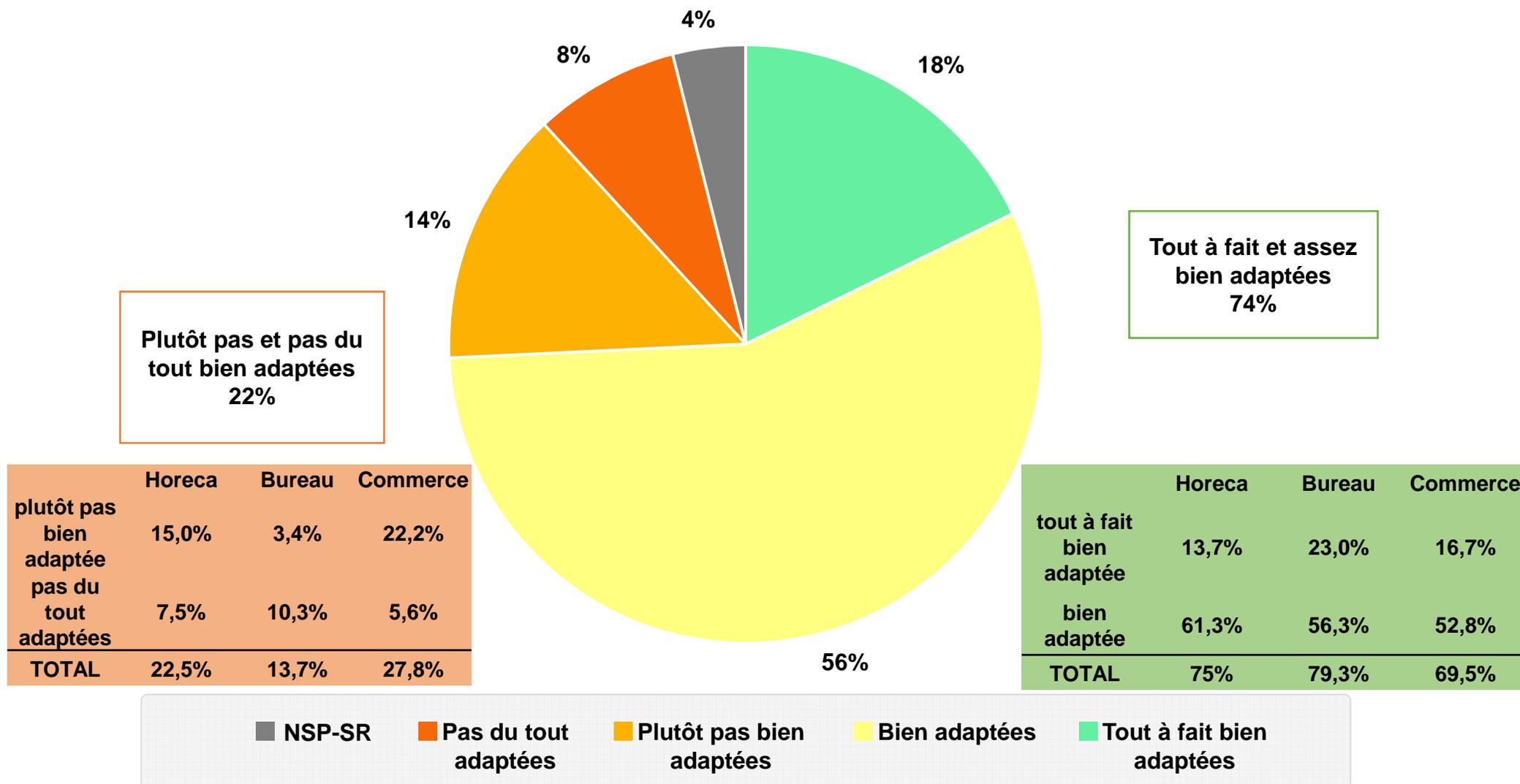


Aucun élément pertinent ne ressort de l'analyse de la catégorie « autre »

5. Evaluation des connaissances de la législation sur le tri des déchets et sa pratique

5.1. Obligations de tri adaptées à l'activité ?

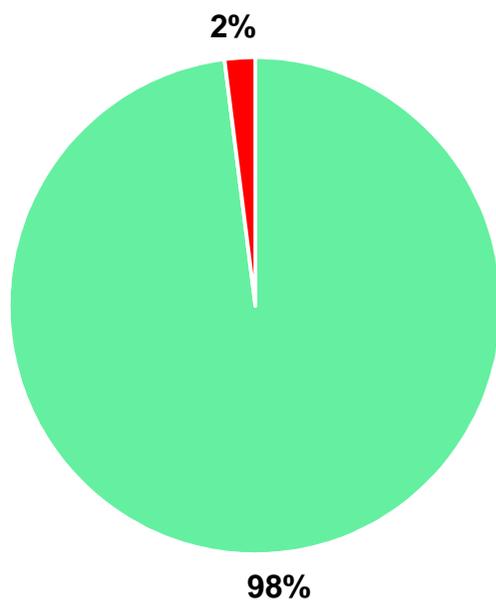
Q. Selon vous, dans quelle mesure les obligations de tri auxquelles vous êtes soumis actuellement sont-elles adaptées à votre activité ?



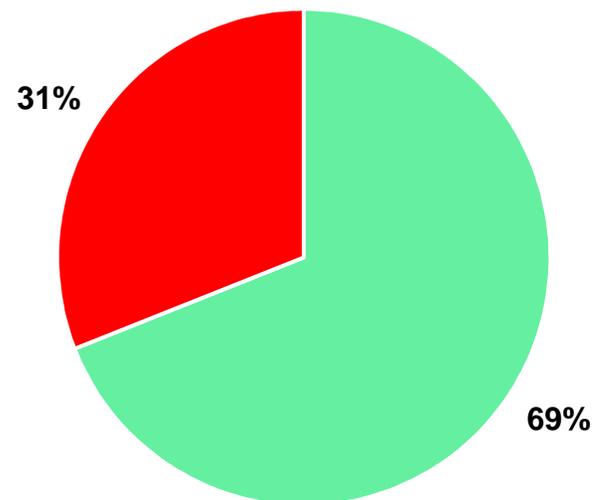


5.2. Connaissance des obligations liées au tri sélectif

Q. Savez-vous que le tri des déchets est obligatoire?



Q. Savez-vous que le contrat de collecte pour vos déchets est obligatoire ?



[% réponses assistées ; base : échantillon total : N = 203]



Synthèse



Evaluation des connaissances, des pratiques et perceptions de la production et gestion des déchets:

Connaissances

- 56% des répondants affirment connaître, ne serait-ce qu'approximativement, la quantité de déchets produits par leur entreprise chaque semaine. C'est particulièrement le cas des commerces et des entreprises composées d'un seul salarié. Cependant, ils ne sont que 32% à pouvoir estimer, même approximativement, le coût de la gestion des déchets produits. Le secteur de l'Horeca se détache sur ce point puisque près d'un répondant sur deux (49%) connaît le coût de cette gestion.

Pratiques

- Pour 3 catégories de déchets, le tri sélectif semble faire l'unanimité ou presque :
 - Le papier et carton (95%)
 - Le plastique, emballage métallique et les tetrapacks (PMC) (84%)
 - Le verre (82%)
- La proportion de répondants triant les ampoules ou tubes néon, les piles et batteries, les équipements électriques ou électroniques et les déchets organiques est moins importante mais concerne tout de même plus de la moitié des répondants (respectivement 65%, 60%, 55% et 54%).
- Les déchets chimiques ou dangereux et les « autres déchets » tels que les matériaux de construction les encombrants etc. ne sont triés que par, respectivement 33% et 25% des répondants. Notons la part importante de « sans réponse » ou de « ne sait pas » pour ces catégories de déchets bien particulières → si on recalcule de manière relative sur les entreprises/organisations qui ont répondu, on arrive à plus de 50% d'entreprises / d'organisations qui trient (les produits chimiques et autres déchets de construction ne s'appliquent pas à tout le monde).
- 1 entreprise sur 2 (49%) affirme être en possession d'un contrat de collecte pour certains de leurs déchets. C'est particulièrement le cas du secteur de l'Horeca (68%).



Perceptions

- De manière générale, les répondants ont le sentiment de bien connaitre voire de très bien connaitre les obligations relatives aux déchets générés par leur entreprise ou organisation (89%).
 - Très bonne connaissance (30%)
 - Assez bonne connaissance (59%)

- Globalement, la majorité des répondants est d'accord voire tout à fait d'accord avec les affirmations suivantes :
 - « nous essayons de réduire la quantité de déchets au sein de mon entreprise/organisation via des actions concrètes » (59%)
 - « la gestion des déchets est une nécessité environnementale » (56%)

Néanmoins, et malgré ces aspects positifs, 55% estiment que la gestion des déchets est contraignante et couteuse.

- Si leurs noms évoquent quelque chose à une très petite proportion de répondants (moins d'une personne sur cinq), la grande majorité d'entre eux, c'est-à-dire plus de 4 personnes sur 5, ne connaissent pas les différentes initiatives relatives aux déchets que sont :
 - Le label Entreprise Ecodynamique (80%)
 - Alliance Emploi-Environnement Ressource et Déchets (83%)
 - Brussels Waste Network (89%)
 - Stratégie bruxelloise d'économie circulaire (90%)
- } Le contenu est également quasi-inconnu avec des scores allant de 1% à 4 %
- Le principe du pollueur-payeur, la prévention des déchets sont des concepts qui jouissent d'une notoriété plus importante (respectivement 57% et 51% connaissent le contenu ou le nom de ces initiatives). L'économie circulaire reste, néanmoins, méconnue de près de 4 répondants sur 5 (81%).



- La quasi-totalité des répondants (92%) déclarent connaître, ne serait-ce que de nom « Bruxelles Environnement ».
- Seuls 55% estiment que la politique des déchets menée par les pouvoirs publics est tout à fait ou assez bien adéquate.

La recherche d'information sur la gestion des déchets

- Près de 2 répondants sur 5 (42%) ont déjà recherché de l'information pour les aider à gérer leurs déchets. Notons que c'est davantage le cas des commerces (56%) et moins du secteur de l'Horeca (32%) → ce secteur semble avoir moins de besoins d'informations car ils disposent de bonnes connaissances des quantités et coûts de leurs déchets et d'un contrat pour la collecte de certains déchets d'après les résultats observés).
- En effet, 68% considèrent qu'ils disposent déjà de toute l'information souhaitée sur le sujet :
 - Tout à fait (23%)
 - Assez bien (45%)
- C'est principalement vers internet, au sens large, que les répondants se tournent pour rechercher ce type d'information (45%) (les autres supports/canaux obtenant des scores très marginaux). 53% des répondants travaillant dans le secteur de l'horeca utilisent ce moyen d'information.
- Il n'est donc pas étonnant de remarquer que la majorité des entreprises (56%) serait intéressée par un site internet public contenant tout l'information dont ils auraient besoin (en particulier l'horeca avec un score de 63% et les organisations de plus de 5 travailleurs avec 66%). La visite d'un conseiller de Bruxelles Environnement pour les accompagner dans la gestion de leurs déchets arrive en deuxième position (20% se disent intéressés par cette proposition).

Evaluation des connaissances de la législation sur le tri des déchets et sa pratique

- Enfin, notons que 74% des répondants considèrent que les obligations de tri auxquelles ils sont soumis actuellement sont bien voire tout à fait bien adaptées à leur activité (74% dont 18% « tout à fait bien »).
- Si la quasi-totalité (98%) des répondants affirme savoir que le tri des déchets est obligatoire. Ils ne sont « que » 69% à connaître l'obligation de contracter un contrat de collecte pour leurs déchets alors que, pour rappel, ils sont 89% à affirmer avoir une « très bonne » et « assez bonne » connaissance des obligations relatives aux déchets.